

DECISION DU DIRECTEUR
N° 2025-09

Objet : Attribution du marché passé en la forme d'un accord cadre à bons de commande pour la réalisation de prestations de désinfection préventive et curative d'ouvrages d'eau potable

Le Directeur de la REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021-18 du 26 mai 2021, acte par lequel l'assemblée délibérante délègue au Directeur le pouvoir de passer et contractualiser les marchés passés selon la forme d'une procédure adaptée ;

Vu l'avis de la commission MAPA réunie en séance le 09 décembre 2025 ;

Vu l'analyse des plis ;

Pour rappel les caractéristiques du marché sont :

NATURE DU MARCHÉ :	☐ Travaux ☐ Fournitures ☒ Services					
OBJET :	Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de désinfection préventive et curative d’ouvrages d’eau potable (châteaux d’eau, réservoirs enterrés).					
MONTANTS :	<table><tr><td>Montant minimum en euros HT</td><td>Montant maximum en euros HT</td></tr><tr><td>Sans mini</td><td>89 900,00 €</td></tr></table>		Montant minimum en euros HT	Montant maximum en euros HT	Sans mini	89 900,00 €
Montant minimum en euros HT	Montant maximum en euros HT					
Sans mini	89 900,00 €					
TECHNIQUE D’ACHAT :	Conformément aux articles R. 2162-1 et suivants du Code de la commande publique, le présent marché public est un accord-cadre qui sera exécuté par l’émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du même code.					
DUREE :	- Durée ferme : 4 ans ; - Dénonciation annuelle possible. <table><tr><td> - Date prévisionnelle de début des prestations </td><td> - Date prévisionnelle de fin des prestations (durée ferme) </td></tr><tr><td> 01/01/2026 </td><td> 31/12/2029 </td></tr></table> L’exécution du marché débutera à compter du 01/01/2026.		Date prévisionnelle de début des prestations	Date prévisionnelle de fin des prestations (durée ferme)	01/01/2026	31/12/2029
Date prévisionnelle de début des prestations	Date prévisionnelle de fin des prestations (durée ferme)					
01/01/2026	31/12/2029					

CCAG DE REFERENCE :	☒ Fournitures courantes et services	Envoyé en préfecture le 10/12/2025
	☐ Travaux	Reçu en préfecture le 10/12/2025
	☐ Maîtrise d'œuvre	Publié le 10/12/2025
	☐ Marchés industriels	ID : 013-878802396-20251210-2025DECDIR09-AU
ALLOTISSEMENT :	☐ Prestations intellectuelles	
	☐ Techniques de l'information et de la communication	
	Sans objet	
CODES CPV :	• 90921000-9 Services de désinfection et de désinfestation	
	• 90913200-2 Services de nettoyage de réservoirs	

DECIDE

D'attribuer le marché de réalisation de prestations de désinfection préventive et curative d'ouvrages d'eau potable au candidat

SAS JULIA SI3E

92, Impasse André BRUNEL

ZA de la Bausse

30360 DEAUX

SIRET 985 116 227 00010

Information de la présente décision sera faite au prochain conseil d'administration.

FAIT A ST ANDIOL, le 10 décembre 2025

Le Directeur,
Charles BRUN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la REGIE, qui dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre, un silence de deux mois valant décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée dans un délai de deux mois au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6, greffe.ta-marseille@juradm.fr, téléphone : 04.91.13.48.13, télécopie : 04.91.81.13.87).

L'acte peut également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant ce même Tribunal administratif.